LE PROJET DE TERRITOIRE





Inventons le futur de notre territoire 2015>2030

UNE TERRE D'ACCUEIL ET D'EXCELLENCE ENTRE FORÊTS ET RIVIÈRES...

UNE MINE DE TALENTS À MOBILISER. DÉCOUVREZ LE PROJET DE TERRITOIRE LORS DES

4 RÉUNIONS PUBLIQUES

18, 20, 27, 28 JUIN 2018 > VOIR AU DOS





NOS DÉFIS

POUR DEMAIN

Grâce à un diagnostic réalisé en étroite collaboration avec les 46 communes membres de La Porte du Hainaut, les grands enjeux de notre territoire ont été mis en évidence. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) vise à répondre à ces enjeux et traduit une vision partagée du développement du territoire pour les dix à quinze prochaines années.

Inverser les tendances démographiques, générer une nouvelle dynamique économique et donner une image d'un territoire ancré dans le XXIème siècle, voilà nos défis de demain. Pour les relever, le PADD imagine un projet de territoire complet et équilibré qui mobilise l'ensemble des politiques sectorielles comme la mobilité, le tourisme, l'habitat, l'aménagement, l'économie ou encore l'environnement.

Clé de voûte du PLUi, le PADD définit la stratégie de développement du territoire que nous devrons mettre en œuvre.







Abscon

Avesnes-le-Sed

Bellain

Bouchair

. .

Brillo

Bruille-Saint-Amanc

Château-l'Abbaye

Dengi

Douchy-les-Mines

Escaudai

Escautpont

Flines-lès-Mortagne

Hashon

Haspres

Haulchin

Havelu

Hélesm

Hérir

Hordain

ocollos

Lieu-Saint-Amand

_ourches

Marquette-en-Ostrevant

Mastaina

Maulda

Millonfosse

Mortagne-du-Nord

Neuville-sur-Escaut

Nivelle

Noyelles-sur-Selle

Oisy

Raismes

Rœulx

Socult

lumeaies

Saint-Amand-les-Faux

Sars-et-Rosière

la Sentinelle

Thiant

Thun-Saint-Amand

Trith-Saint-Léac

Wallers-Arenhero

Wasnes-au-Bac

vvavrechain-sous-Denain Wavrechain-sous-Faulx

PORTRAIT DE LA PORTE DU HAINAUT



LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

A MIS EN ÉVIDENCE:

Sa localisation frontalière avec la Belgique et à proximité de nombreux pôles urbains majeurs de la région Hauts-de-France, fait de La Porte du Hainaut un territoire attractif. **L'accessibilité routière** est un véritable atout mais l'offre en modes alternatifs est insuffisante.

Sa population est encore relativement jeune (près de 160 000 habitants), mais son vieillissement a fortement tendance à s'accélérer.

Fort d'un patrimoine naturel et historique riche, le territoire offre un cadre de vie attrayant alliant nature, services et équipements. Les divers paysages qui constituent l'identité de l'agglomération reposent sur un environnement fragile dont la préservation doit être prise en compte dans ses évolutions futures.

Une activité économique fortement liée aux secteurs industriels: automobile, ferroviaire, aéronautique, chimique et numérique. De nombreux demandeurs d'emplois du territoire n'ont pas accès à ces postes "industriels" faute de qualification en adéquation avec les offres. Les services à la personne doivent être développés.

54 % des sols sont valorisés par **une activité agricole diversifiée** avec l'émergence d'une agriculture de proximité et la mise en place de circuits courts. Cette diversité est fragilisée par les difficultés rencontrées dans certaines exploitations.

De nombreuses activités de loisirs et sportives existent d'ores et déjà et sont à transformer en activités touristiques à l'appui des labels du territoire (Thermalisme, Unesco, Parc Naturel Régional).

LE PROJET DE TERRITOIRE

LE PORTRAIT DE LA PORTE DU HAINAUT CORRESPOND À LA VISION PARTAGÉE DU TERRITOIRE AUJOURD'HUI

IL MET EN LUMIÈRE LES DÉFIS À RELEVER POUR UNE AMBITION COMMUNE : UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ POUR TOUS À L'HORIZON 2030

Cela implique de concevoir des aménagements qui allient innovation, exemplarité, attractivité, éco-responsabilité et de tenir compte des projets sur les territoires voisins.

Il s'agit d'une véritable interconnexion pour optimiser les actions au plus grand bénéfice des habitants. Ainsi La Porte du Hainaut aspire à être un point d'ancrage tourné vers l'avenir.





Pour cela, le territoire dispose de richesses qui permettent :

- d'accompagner le développement économique et d'offrir un cadre de vie d'excellence et éco-responsable
- de proposer un cadre résidentiel de qualité :
 - aux habitants avec une politique forte en matière d'habitat (logements neufs ou rénovés)
 - aux visiteurs avec le développement du tourisme sur la base des atouts touristiques : eau, forêt, patrimoine minier Unesco, "village nature" Cela implique la préservation du patrimoine naturel et culturel, facteur d'attractivité touristique et de qualité du cadre de vie. Pour cela, il faut :
 - mettre en évidence l'armature verte et bleue (paysages, cours d'eau, environnement)
 - préserver la ressource en eau et prévenir les risques d'inondation
 - préserver et mettre en valeur les patrimoines culturels
 - maîtriser la consommation d'espaces agricoles et naturels
- **de redynamiser** les secteurs délaissés (friches industrielles) ou en grandes difficultés économiques et sociales (population fragile); et réinventer l'animation de centres-villes et centres-bourgs avec des commerces de proximité, des services et des lieux de vie.

DE LA PORTE DU HAINAUT



• Pour une économie innovante et audacieuse:

- en capitalisant nos savoir-faire industriels (transports, pharmaceutique...)
- en valorisant les artisans, acteurs de la construction durable et intelligente
- en investissant dans l'innovation et les filières d'excellence de demain :
 - . l'industrie de l'image et du numérique
 - . la troisième révolution industrielle (Rev3)
 - . e-logistique (commerce internet), services marchands à la personne, économie des seniors
 - . l'agriculture nourricière de proximité, solidaire et éco-responsable

Pour contribuer au dynamisme du Valenciennois et de la Région Hauts-de-France :

- le territoire est doté de pôles économiques, résidentiels et présente des grands équipements qui participent au développement de la région
- La Porte du Hainaut favorise une mobilité au service des projets avec un réseau routier hiérarchisé, le développement d'une offre alternative à la voiture : par les transports en commun (train, bus, intermodalité)

des aménagements pour les véhicules électriques, les modes doux (pistes cyclables) ainsi que le développement du transport fluvial pour le fret et le tourisme

- une synergie partenariale ente les territoires apportera plus d'efficacité.

UN TERRITOIRE
ENCORE PLUS
ACCUEILLANT ET
ATTRACTIF POUR LES
ENTREPRISES, LES
FAMILLES ET LES
VISITEURS







MARS 2017

8 ARRÊT DU PROJET PLU; **DE DÉBUT 2019 À AUTOMNE 2019**

LANCEMENT

Lancement de la démarche

Le Conseil communautaire prescrit l'élaboration du PLUi ainsi que les modalités de concertation avec les habitants.

DÉBAT

Débat sur le PADD

Débat sur les grands objectifs et orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) au Conseil communautaire et dans les conseils municipaux.

CONSULTATION

Consultation des partenaires

institutionnels associés à l'élaboration du PLUi (État, Région, Département, Chambres consulaires, Communes...). Ils ont 3 mais pour danner

ENQUÊTE PUBLIQUE

PLU

Consultation de l'ensemble des acteurs et notamment les habitants

AVANT LE 31 DÉC. 2019

APPROBATION

Approbation du PLUi par le Conseil communautaire.

ZOOM SUR

LA PHASE ACTUELLE

La construction de la boîte à outils du PLUi

participe directement à la mise en œuvre du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et comprend notamment les pièces suivantes:

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation,
- Le plan de zonage,
- Le règlement,
- Les annexes

Ces outils s'imposeront à tous les projets d'aménagement futurs, soumis à autorisation ou non.

PARTICIPEZ POUR CONTRIBUER

Informez-vous:

leur avis écrit

- le site de La Porte du Hainaut : ww.agglo-porteduhainaut.fr/le-quotidien/amenagement-du-territoire/ le-plan-local-d-urbanisme-intercommunal
- le mensuel Horizons
- votre mairie

Exprimez-vous:

- par mail à : PLUi@agglo-porteduhainaut.fr
- sur le registre de concertation en mairie

Participez à une des 4 réunions publiques :

Elles sont ouvertes à tous les habitants du territoire et présentent toutes le même contenu.

4 RÉUNIONS **PUBLIQUES**

Lundi 18 Juin -18h DENAIN - Salle Aragon -118 bis, rue Villars

Mercredi 20 Juin - 18h WALLERS-ARENBERG Salle Pierre d'Arenberg - rue Taffin

Mercredi 27 Juin - 18h HORDAIN - Salle des mariages -10, Grand' Place

Jeudi 28 Juin - 18h RUMEGIES - Salle César Monnier - 5, rue Molière

Les communes co-construisent le PLUi et sont les relais d'information auprès des habitants



antea group

www.agglo-porteduhainaut.fr